Solidaires Finances Publiques B38
Section DG & personnels rattachés

139 rue de Bercy 75012 Paris – BERCY Vauban 0060 Sud1 - 01 53 18 60 36 ou 41 47
solidairesfinancespubliques.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr - https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b38/

Paris, le 18/03/2024

Formation Spécialisée
du Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
Réunion du 18/03/2024

Compte-rendu

Après avoir ouvert la réunion, l'administration présente le nouvel inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST). Ce dernier présente son cursus en indiquant qu'il a successivement occupé des postes à la DGFIP en services centraux, au Secrétariat Général, puis à la DGAFP et aux Douanes.

Les représentants du personnel procèdent ensuite à la lecture des déclarations liminaires. Voir la liminaire de Solidaires Finances Publiques sur le site local.

Réponses aux déclarations liminaires

La présidente indique qu'elle n'apportera pas de réponses aux questions nationales, mais précise qu'elle se fera la porte-parole de ces questions auprès des services concernés de l'administration.

Elle répond ensuite aux autres sujets abordés dans les déclarations liminaires.

Expérimentation de la semaine en 4 jours à la Direction générale

L'administration indique qu'elle reviendra vers la FS sur ce point et qu'il y aura une information nationale sur ce sujet.

Conséquences de Jeux Olympiques sur l'organisation des services

L'administration explique que la circulaire sera déclinée dans une note DGFIP qui précisera les modalités d'organisation du travail durant la période de JO et qui est en cours de préparation.

Les représentants du personnel indiquent qu'à ce stade les informations sont encore imprécises, et alors que les agents ont dû se positionner dans un plan de congé dès la mi-mars, des consignes plus précises sont attendues. D'autant plus que les informations ont souvent été divergentes selon les bureaux et services.

Sur les congés prévisionnels, l'administration répond qu'il a été demandé aux agents de simplement se positionner par rapport aux congés d'été, à titre de pure information. C'est la consigne qui avait été passée par RH aux différents bureaux. Le but était d'avoir un ordre de grandeur sur les présences et absences dans les services pendant la période concernée, ce n'était pas à proprement parler un plan de congés figé.

1. Procès verbal de la FS CSA SCR du 22 septembre 2023

Le projet de procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2023 des services centraux de la Direction générale des Finances publiques

L'administration fait une présentation succincte du TBVS en invitant à se reporter à la synthèse proposée dans le document préparatoire.
Le TBVS comporte deux nouveautés apportées suite à la demande des organisations syndicales les années précédentes : un comparatif des indicateurs de services centraux sur trois années et de nouvelles données relatives aux écrêtements.

Concernant les différents indicateurs de la Direction générale, Solidaires Finances Publiques formule les observations suivantes :

Taux global de couverture des effectifs
Ce taux est en baisse depuis 2021, passant de 98,8 % en 2021, à 97,3 % en 2022 et à 95,46 % en 2023, soit une baisse de près de trois points en trois ans.
La fiche de synthèse explique cette baisse par les départs en retraite et par les problèmes d'attractivité. Solidaires Finances Publiques estime que cette évolution doit alerter.

Taux de couverture des effectifs par services
S'agissant du taux de couverture par service, Solidaires Finances Publiques observe que ce sont les mêmes services qu'en 2023 qui ont les taux les plus bas, à savoir l'ACSIA avec 63,4 % et le pôle culture numérique de la DTNum avec 79 %. Ces taux anormalement bas doivent alerter sur la situation de ces services.

Taux global de rotation des effectifs
Solidaires Finances Publiques attire l'attention sur le fait que ce taux augmente sur les trois dernières années. Il est passé de 13,10% en 2021 à 15,20% en 2022 et 16,33% en 2023.
Solidaires Finances Publiques estime que ce taux croissant de rotation des effectifs doit alourdir la charge des agents qui restent et doivent assurer le tuilage des arrivants, alors que parallèlement les charges s'accroissent du fait de l'ajout de missions nouvelles dans de nombreux services.
Par ailleurs, Solidaires Finances Publiques craint que cette rotation croissante ne soit le signe d'un mal être qui s'accroît à la DG, les agents étant davantage contraints qu'auparavant de quitter les services centraux.

Les représentants du personnel s'interrogent sur le mode de calcul du taux de rotation qui, tel qu'il est calculé *[(nombre d'arrivées sur l'année + nombre de départs sur l'année) /2] / nombre d'agents affectés]* peut dissimuler un très grand nombre de départs et d'arrivée. Ils se demandent comment cet indicateur pourrait être enrichi.

L'administration explique que selon la formule de calcul appliquée, on n'a pas de détail sur les causes de départ (concours, mutations, ...)

Taux de rotation des effectifs par services

Solidaires Finances Publique fait observer que c'est encore à la DIE et dans trois bureaux de la DLF que ces taux sont les plus élevés. La rotation est également très importante au SGF, en particulier à GF1A et GF3A. A souligner également un taux élevé dans certains bureaux du SRH où il atteint parfois près de 35 %. Ces taux sont autant de points d'attention à surveiller sur les services concernés.

Nombre de fiches de prévention de risques psycho-sociaux (RPS)

Solidaires Finances Publique remarque l'augmentation du nombre de fiches RPS, passé de 2 en 2021, à 7 en 2022 et à 9 en 2023. Il souligne que même si cette augmentation peut être préoccupante, il considère que 2 fiches en 2021 était un chiffre anormalement bas par rapport au périmètre de la DG. En effet, ce chiffre bas pouvait masquer des situations de souffrance non exprimées du fait de la crainte générée par ce type de démarche.
Par ailleurs, alors que le document de synthèse précise que certains agents préfèrent de saisir directement les acteurs de prévention plutôt que de rédiger une fiche RPS, Solidaires Finances Publiques demande que soit communiqué un ordre de grandeur sur le nombre de ces saisines directes qui n'aboutissent pas à la rédaction d'une fiche RPS.

L'administration répond qu'il n'est pas possible fournir ce type d'information dans la mesure où ces saisines ne sont pas concrétisées.

Les représentants du personnel demandent une vigilance sur SI où le nombre de signalements est important. L'administration a-t'elle pris contact avec le Chef de service sur ce point ?

L'administration reconnaît que les signalements augmentent par rapport à 2020. Lorsqu'un agent est reçu par l'assistante de prévention, les échanges restent confidentiels entre l'agent et l'AP. Le bureau RH- CVT n'a connaissance que des situations où il y a eu transmission d'une fiche de signalement.
Dès réception de la fiche RPS, le bureau RH CVT prend l'attache du chef du service concerné.
On voit désormais apparaître des services nouveaux, c'est le signe que les agents se sont appropriés le dispositif des fiches RPS.

L'administration rappelle que l'outil Signalfip vient d'être déployé. A ce stade, seul le module externe est disponible. Ce module concerne les signalements en cas de problème avec des usagers, situations qui sont minoritaires à ce jour en services centraux. Le module interne sera disponible durant l'été 2024 pour les signalements pour harcèlement ou de discrimination, par exemple.

Ratio du nombre de jours de congés non pris au 31/12/N

Solidaires Finances Publiques constate que ce sont toujours les mêmes bureaux qui ont le ratio le plus élevé de jours de congés non pris, soit SPIB1B, le DCM Éducation nationale et le bureau F2 de la DLF.
Les représentants du personnel demandent si, comme l'administration s'y était engagée en 2023, elle a pu évoquer ce problème avec les services concernés.

Ratio d'écrêtement moyen par service
Les représentants du personnel demandent si les services où les écrêtements sont très importants ont été contactés afin de les alerter. D'autant que ces écrêtements élevés existent aussi dans les services où le télétravail est important et du fait que les agents ne pointent pas lorsqu'ils sont en télétravail, cela augmente d'autant le volume des écrêtements qui ne sont mesurés que sur le travail effectué en présentiel.

L'administration reconnaît que ce ratio est inquiétant et nécessite une étude plus poussée. En effet, l'évolution est différente depuis le retour post crise sanitaire COVID 19. Le télétravail est plus important à la DG que dans autres directions, et en l'absence de pointage web on ne connaît pas le volume des heures supplémentaires effectuées en télétravail. En télétravail la journée s'organise différemment, il n'y a pas de temps de transport et la souplesse du télétravail permet de gérer des affaires personnelles. Mais globalement, cela aboutit à un allongement de la durée du travail quotidien chez soi. Ceci nécessiterait une étude sur la pratique du télétravail.
Elle ajoute que son action vis-à-vis des bureaux concernés par des taux d'écrêtement élevés entrera dans le cadre de l'offre de service CVT.

Les représentants du personnel regrettent que le système de rémunération des heures supplémentaires ne soit pas mis en œuvre afin de payer les heures écrêtées.

L'administration indique ne pas avoir mandat pour répondre à cette question.

Exercice du droit de rétractation
Solidaires Finances Publiques constate que l'exercice du droit de rétractation augmente, passant de 12 en 2021 à 22 en 2023 et que le service GF est toujours en tête.

Les représentants du personnel souhaitent que l'origine de l'exercice du droit de rétractation soit communiquée pour savoir s'il a été exercé à l'initiative de l'agent ou du service.

L'administration répond qu'elle pourra fournir l'information de l'origine du droit de rétractation. Pour cela, elle va se rapprocher du bureau RH Carrière des A et A+

Les représentants du personnel indiquent que de nombreux agents n'ont pas eu d'entretien à leur arrivée, ni au bout de 3 mois de présence dans le service.
Par ailleurs, il arrive qu'on demande à l'agent de partir au bout d'un an, ce qui constitue un contournement de la période probatoire. Ils demandent que l'an prochain les chiffres sur les départs bout d'un an soient communiqués.

L'administration indique qu'elle va communiquer à nouveau auprès des chefs de bureau sur la nécessité de mettre en place un entretien d'accueil, puis un entretien au bout de 3 mois de présence dans le service.

Taux de télétravail
L'administration explique que le taux de télétravail est calculé à partir du nombre de personnes bénéficiant d'au moins une autorisation de télétravail et le taux est global pour toute la DG. Pour l'année prochaine, une étude plus détaillée par service sera fournie comme cela est fait pour le réseau.
Elle ajoute pour information que dans le réseau, le taux de télétravail est de 57 % et augmente régulièrement.
Au niveau national, et alors qu'on a désormais deux ans de recul sur le télétravail normal, c'est-à-dire non exceptionnel comme c'était le cas pendant la crise de la COVID 19, on constate que le niveau de télétravail est le plus souvent de 1 à 2 jours par semaine.

L'administration évoque les recours suite à refus de télétravail et déclare que c'est un échec quand on est conduit à trancher ce type de question.

Offre de service Conditions de vie au travail (offre CVT)
Solidaires Finances Publiques demande si les actions programmées l'an dernier ont eu lieu ou ont été entamées et interroge sur la future offre pour connaître à quel moment cela sera discuté avec les organisations syndicales.
Comme les années précédentes, les représentants du personnel demandent un bilan de cette offre.

L'administration explique que l'offre de service CVT débutera au 2ème trimestre 2024. Cela n'a pas pu être fait avant en raison de l'évaluation des risques sous le nouvel environnement Prévaction qui a nécessité au cours du 1er trimestre l'organisation d'une formation et la mise en œuvre de ce nouvel outil.
Elle ajoute que les bureaux qui bénéficieront de l'offre de service pour 2024-2025 seront déterminés à l'automne 2024 durant un GT avec les représentants du personnel.
En plus de cette offre, le bureau RH-CVT accompagnera les services de la DG via des webinaires et des visites pour permettre aux bureaux de s'approprier pleinement les outils.

L'administration indique que le DUERP et les résultats de l'Observatoire interne sont très liés. Elle rappelle que dans l'Observatoire interne on pourra désormais connaître le taux de participation par service lorsque plus de 20 agents auront répondu. Cela permettra de sortir d'une lecture purement directionnelle et donnera de précieuses informations sur les différents services.

Dès lors, avec les trois outils que sont l'offre de service CVT, le DUEP et l'Observatoire interne, on disposera désormais de moyens efficaces d'évaluation des conditions de vie au travail des agents.

Demande de nouveaux indicateurs
Solidaires Finances Publiques demande l'ajout d'un indicateur sur le nombre de recours hiérarchiques dans la campagne 2023 (pour l'évaluation de l'année 2022).

L'administration répond qu'elle va voir comment communiquer cette information.

Les représentants du personnel demande un nouvel indicateur sur les congés ordinaires de maladie supérieurs à 5 jours.
L'administration prend la demande.

3. Point sur les réaménagements en cours ou à venir

L'administration fait un bref rappel des différentes étapes et opérations de déménagements réalisées à SI à Noisy-le-Grand, avec le début des grandes opérations en septembre 2023 au Montaigne afin de regrouper les services du SSI et de la DPN en lien avec réorganisation intervenue en septembre 2021. L'objectif étant de regrouper les équipes. Cela a été long du fait du très grand nombre de personnes concernées.
On a fait appel à un prestataire *ad hoc* car les opérations étaient difficiles, avec un plan de déploiement entre octobre 2023 et janvier 2024. Ce calendrier a été respecté.

L'administration ajoute que le retour des collègues est plutôt positif et que les agents étaient satisfaits de pouvoir travailler avec leurs équipes. Le prestataire a été présent quasi quotidiennement sur site. Comme indiqué précédemment, l'intranet du SSI a publié le guide du déménagement et un calendrier des opérations détaillé par bureau.
Pendant les travaux, il y a eu 100 % de télétravail sur des périodes pouvant aller de quelques jours à quelques semaines selon les cas. Des salles libres étaient toujours disponibles.

L'administration explique qu'il y a encore des opérations en cours, notamment du fait du recrutement de nouveaux agents et prestataires.
Certaines opérations classiques qui avaient été mises en *stand by* par le Secrétariat Général ont pu être mises en œuvre depuis la mi janvier 2024.
De même, des demandes telles que le nettoyage de moquettes peuvent désormais être satisfaites. On est en train de recréer des salles de réunion qui parfois étaient vides car le mobilier avait été pris pour d'autres opérations. On est en train de remeubler les salles de réunion.

Solidaires Finances Publiques évoque les opérations post chantiers qui ne sont pas achevées. Ainsi dans certains bureaux des câbles qui courent au sol génèrent des risques de chute pour les occupants des bureaux concernés. Il y a aussi des câbles qui ne fonctionnent plus.

L'administration reconnaît que le câblage est un vrai sujet qui n'est pas totalement réglé à ce jour. En effet, il y a les câbles des ordinateurs et ceux des téléphones, ce qui complexifie les choses dans ce gros déménagement. Le problème est accentué par les nouveaux et importants recrutements en cours qui remettent parfois en cause les câblages effectués et obligent à revenir sur certaines opérations. Au surplus, le SG profite du déménagement pour remettre le bâtiment en conformité avec toutes les normes.

Solidaires Finances Publiques demande si on pourra désormais réserver des salles.

L'administration répond qu'on va progressivement revenir à la situation avant travaux avec des possibilités de réservation. Les salles de réunion seront de toutes tailles, comme auparavant.

Les représentants du personnel font état de situation où les agents sont revenus de leur période de télétravail dans des bureaux toujours en chantier. Souvent, le mobilier était très sale.

L'administration répond qu'elle est consciente de ces problèmes de saleté des mobiliers et explique qu'on a demandé au prestataire d'aller vite. Les agents sont invités à faire des demandes de nettoyage.

De même, les représentants du personnel indiquent qu'il y a encore beaucoup de mobilier stocké dans le parking, ce qui diminue la surface disponible pour se garer.

L'administration reconnaît qu'il y a encore du mobilier stocké dans le parking et que c'est nécessaire tant que tout n'est pas stabilisé, il est utile de stocker du mobilier dont on pourrait encore avoir besoin.

Les représentants du personnel évoquent des problèmes d'humidité dans un bureau avec un écoulement d'eaux usées (voir fiche Registre SST) et demandent que soit organisée une visite de chantier.

L'administration a connaissance de ce problème d'humidité et reconnaît qu'il s'agit d'une erreur car le SG avait connaissance de ce soucis avant d'installer ce bureau.

L'administration est d'accord pour que soit organisée une visite de site suite aux travaux de réaménagement.

Les représentants du personnel signalent une rumeur de déménagement de certains services de Nosiel au bâtiment XILO à Val-de-Fontenay, alors qu'aucune information officielle n'a été faite à destination des agents potentiellement concernés.

L'administration explique que la surface par agent a diminué au SI depuis toutes les réorganisations et les vagues de recrutement et que l'on recherche de l'espace à proximité des locaux actuels. Dans cette optique, une demande de 7000 m² supplémentaires a été formulée auprès de SPIB et de la DIE. En réponse à cette demande, une proposition a été faite de 7000 m² de bureaux à proximité du RER de Val de Fontenay. La DTNUM devant être la première structure à déménager avec l'abandon du projet Montreuil Fédération. Un accompagnement est prévu avec l'organisation d'un GT associant les agents.

Le calendrier n'est pas connu à ce jour et le bail n'est pas encore signé. Entre temps, il y a eu l'annonce du coup de rabot budgétaire et on est désormais en *stand by*. Au mieux, le déménagement de la DTNUM aurait lieu en décembre 2024 vers ces nouveaux locaux.
On a aussi demandé à d'autres bureaux qui pourraient être intéressés.
Aucune décision n'a été prise à ce stade. On est au début de la réflexion.
Pour le déménagement à Val-de-Fontenay, on ne pourra communiquer que lorsque le bail sera signé.

L'administration indique que pour le déménagement de Nantes, un de ses représentants viendra lors de la prochaine Formation spécialisée de 20 juin 2024, car le déménagement aura lieu en octobre 2024

Point sur le réaménagement de SPIB

L'administration indique qu'elle a contacté le bureau SPIB2C qui a expliqué que la question était prématurée à ce stade car le réaménagement interviendra à horizon 2025. Un point sera fait lors de la FS de juin 2024.

4. Examen du tableau de suivi des fiches de signalement

L'administration présente le tableau de suivi qui mentionne les fiches vues lors de précédentes réunions de la FS ainsi que deux nouvelles fiches.

5. Examen du tableau des accidents de service et trajet

L'administration présente le tableau des accidents de service et de trajet.
S'agissant du parking du Montaigne, elle rappelle qu'une visite a été faite avec l'ISST du 93 en août 2023 et qu'il a été préconisé de refaire le revêtement. Il est par ailleurs conseillé aux agents de mettre pied à terre lorsqu'ils entrent en vélo dans le parking.

L'administration évoque la jurisprudence avec notamment deux arrêts récents qui sont défavorables à la reconnaissance imputabilité au service. Elle précise que le bureau RH CVT a toujours une attitude bienveillante pour la reconnaissance imputabilité au service et indique qu'il vaut toujours mieux vaut faire une déclaration d'accident, fut-ce à titre conservatoire.

6. Examen des observations du registre SST de décembre 2023 à février 2024

Solidaires Finances Publiques souligne que les problèmes de température, et notamment de froid, dans les bureaux perdurent et ce, malgré les nombreux signalements faits sur le registre SST. Par ailleurs, les rappels des consignes gouvernementales d'une température de 19° maximum ne constituent pas des réponses suffisantes. Il n'est pas acceptable que des agents soient conduits à travailler avec des bonnets, des gants et des écharpes dans leurs bureaux.

Les représentants du personnel soulignent que la manière de contrôler la température dans les bureaux, souvent au plafond, n'est pas satisfaisante car dans les faits certains agents doivent travailler dans des bureaux où la température oscille entre 15 et 18 degrés, ce qui est insuffisant pour garantir de bonnes conditions de vie au travail.

7. Questions diverses

Crédits

L'administration rappelle qu'il y a une gestion déconcentrée des crédits.
Le montant est calculé au prorata des effectifs au 31/12 n-1. Ainsi, pour 4221 ETP il y a une enveloppe locale de 43,16 € par agent. (Il est précisé que la maintenance des locaux qui est prise en charge par le SG n'est pas couverte par ces crédits).
Au total, le montant est de 182.188 € , soit 165.291 € après déduction de la réserve.
Ces crédits sont essentiellement utilisés pour l'aménagement des postes en termes de matériels.

Présence de rongeurs dans certains locaux

L'administration indique que des rongeurs ont été signalés, notamment dans les bâtiments Turgot et Sully et donnent lieu à des interventions régulières. Le responsable de bâtiment a été saisi. Dans la cantine de Sully, un prestataire intervient chaque semaine.
Plusieurs produits sont utilisés en test et des appâts sont disposés dans les parties hautes des bureaux et dans les faux plafonds. A noter que beaucoup de nourriture est stockée dans les bureaux, dès lors les consignes de mettre la nourriture dans des boites hermétiques doit être respectée, tout comme l'obligation d'emballer hermétiquement les déchets de nourriture et de les jeter dans les bacs verts.

Expérimentation poste de travail virtuel

L'administration indique que c'est en cours d'expérimentation et que cela ne concerne que certains postes de travail, plutôt informatiques.

=====ooOOOOoo=====